

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 3 novembre 2014, à 19h30, présidé par le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

2014-11-03-01: MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire demande l'ajout dans 21- Divers, les sujets suivants : Demande de déneigement chemin Crête, Entretien Borne sèche Rang 2, Ponceau.

Monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés demande l'ajout dans 21- Divers, le sujet suivant : Ajout comité Aménagement ancienne caisse au règlement de rémunération des élus.

2014-11-03-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Prière
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de question
5. Adoption des minutes du 6 octobre 2014
6. Adoption des minutes du 14 octobre 2014
7. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
8. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
9. Rapport du maire
10. Résolution
 - Appui projet d'Activités intergénérationnelles SAE 2015
 - Services professionnels de Monty Sylvestre 2015
 - Suivis automne 2013 et printemps 2014 des installations septiques non conformes
 - Avis de motion Règlement de tarification et de taxation municipales 2015
 - Intérêts pécuniaires
 - Nomination des signataires des chèques de la Municipalité
 - Budget de la Cour municipale commune pour l'année 2015 (Budget et Répartition)
11. Règlements d'urbanisme
 - Adoption Règlement no 240 sur les permis et certificats
12. Usine d'épuration
13. Aqueduc
14. États financiers mensuels
15. Dépôt du rapport de correspondance
16. Régie incendie
 - Respect du délai des visites de pompiers
17. Régie des déchets solides
 - Adoption du budget 2015
18. Loisirs
19. Famille et culture
20. Journal
21. Divers
 - Date de la prochaine réunion de travail

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

- Date réunion budget (15 nov. 2014 9h)
 - Souper de Noël – Responsable et traiteur
 - Demande de déneigement chemin Crête
 - Entretien Borne sèche Rang 2
 - Ajout comité Aménagement ancienne caisse au règlement de rémunération
 - Ponceau
22. Période de question
23. Varia
- Pont route 251
24. Levée

Adopté.

2014-11-03-03: PÉRIODE DE QUESTIONS

Une représentante de l'Association APELL demande au conseil l'autorisation de faire les travaux de « trappe à sédiment » dans un fossé sur le chemin Lac Lippé Sud. Le conseil ira sur place avec les inspecteurs afin de bien comprendre et ensuite prendre une décision.

Un citoyen demande s'il peut faire des travaux sur le chemin « Milieu », dans la section à partir du chemin Mailloux, afin de sortir du bois. Le conseil suggère au citoyen de demander les autorisations aux propriétaires concernés.

**2014-11-03-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6
OCTOBRE 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité que les minutes du 6 octobre 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

**2014-11-03-05: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 14
OCTOBRE 2014**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes du 14 octobre 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2014-11-03-06: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et Résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 4366 à 4396 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (112 323.53\$), et le rapport de salaires versés (octobre 2014) en date du 3 novembre 2014.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général de présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

2014-11-03-07: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS

Monsieur le maire résume la rencontre de la MRC. Il mentionne que le prochain dépôt de projet pour le pacte rural est prévu le 17 avril 2015. Une rencontre a eu lieu avec le ministère concernant le dossier de PIIRL. Aucune subvention ne sera rattachée à ce dossier. Il mentionne aussi qu'il a

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

assisté à une rencontre à Dixville avec la compagnie « Fosse expert ».

2014-11-03-08: RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous présente la situation financière de notre Municipalité.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013 :

Le rapport financier de l'année 2013 nous indique des revenus au montant de 1 559 219 \$, des dépenses de fonctionnement de 1 256 735 \$, des affectations, financement et immobilisations de 249 612\$, pour un surplus de fonctionnement de 52 872 \$.
Les indicateurs de gestion 2013 sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

Pour l'année 2014, d'importants travaux ont été réalisés, certains postes budgétaires demanderont d'aller puiser dans le surplus général de l'exercice.

RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES 2014 :

	Maire	Conseillers	Rém. Additionnelles	MRC Coaticook	Régies
Rémunération	5 924 \$	11 850 \$	7 395 \$	4 848 \$	885 \$
Allocation de dépenses	2 962 \$	5 924 \$	3 698 \$		

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ ACCORDÉS EN 2014	
RECHARGEMENT 2014 - Éric & Georges Beloin	96 919.96 \$
Bâtiment de l'ancienne Caisse	55 000.00 \$
Terrain de la Fabrique paroisse Saints-Apôtres	25 000.00 \$
<u>CUEILLETTE DE VIDANGES ET COMPOSTABLES 2015-2016-2017</u> - Stanley & Danny Taylor Transport inc. 145 634,25 \$	
<u>ABAT-POUSSIÈRE 2014</u> - Calclo Inc. 28 062.63 \$	
<u>REVÊTEMENT BITUMINEUX 2014</u> - Couillard Construction Ltée 80 971.37 \$	

TRAVAUX 2014 DE PLUS DE 2000\$ pour un total dépassant 25 000\$ pour le même contractant

Scalabrini et Fils Inc. 28 909.31 \$ * La liste des travaux est disponible sur demande au bureau municipal

INDICATIONS 2014 :

Au poste voirie, nous avons fait :

- le rechargement d'environ 4.6 kilomètres de routes (Bissonnette, Désainde, Père-Roy et Ancienne route 50) et du revêtement bitumineux des routes (Rang 2 et Rang 9) ;
- le creusage de fossés ;
- l'installation de membranes sur les chemins (Rang 2)
- la signature d'une entente de déneigement du chemin privé « Jean-Paul-Dupont ».

La municipalité et les Loisirs de St-Herménégilde se sont réunis le 23 août 2014 pour faire l'ouverture officielle des jeux d'eau, des nouveaux modules de jeux. Cette journée fut une réussite grâce à l'implication de tous.

L'activité sur le Mont Hereford « La tête dans les étoiles » fut cette année annulée pour cause de météo non favorable et est reportée à l'an prochain.

Dans le cadre de notre politique familiale, culturelle et loisir, la municipalité prévoit un montant remis aux parents pour les nouveaux-nés, le remboursement de la totalité de l'inscription à la bibliothèque de Coaticook, la contribution lors de l'achat de couches lavables, une contribution à des activités sportives et culturelles et la remise d'un montant aux finissants du secondaire (aucune inscription pour 2014). Une inscription est obligatoire.

Aussi la municipalité met à jour régulièrement son site internet afin de mettre à la disposition de tous beaucoup d'informations (procès-verbaux du Conseil, etc.).

Au niveau de la sécurité civile, une journée de formation pour les intervenants au niveau du Plan de mesures d'urgence a eu lieu.

Encore cette année, plusieurs permis de construction et de rénovation résidentielle ont été émis. Ce qui est un signe très positif pour le développement de notre municipalité. Des réflexions sur des moyens d'encouragement à ce secteur seront faites par le conseil.

ACQUISITION 2014 :

La municipalité s'est porté acquéreur de deux terrains appartenant à la Fabrique paroisse Saints-Apôtres. Elle s'est aussi porté acquéreur de l'immeuble de l'ancienne Caisse.

ORIENTATIONS 2015 :

Le nouveau conseil est le conseil de tous les résidents de St-Herménégilde. L'objectif est de travailler dans ce sens. Les différents dossiers seront évalués, parfois maintenus et parfois modifiés.

Le conseil étudie présentement le déplacement de l'entrée du sentier pédestre afin d'en faciliter l'accès.

Je remercie les conseillères et les conseillers, tous les employé(e)s de la municipalité ainsi que tous les bénévoles qui oeuvrent au sein des différents organismes, tous ont ainsi contribué à l'amélioration de la qualité de vie de tous nos concitoyens et concitoyennes.

Le budget de la municipalité de St-Herménégilde sera discuté et adopté lors d'une session spéciale mardi le 16 décembre 2014, à 19h30, à la salle du conseil de St-Herménégilde.

Donné à St-Herménégilde, ce troisième jour du mois de novembre de l'an deux mille quatorze (3 novembre 2014).

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Gérard Duteau, Maire

2014-11-03-09: APPUI AUX ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES SAE 2015

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu ;

Que la municipalité de St-Herménégilde appuie le projet d'Activités intergénérationnelles SAE 2015 ;

Que la municipalité de St-Herménégilde offre un appui financier de 211\$ à la réalisation de ce projet.

Adopté.

2014-11-03-10: SERVICES PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 selon les termes de l'offre de service du 29 septembre 2014.

Adopté.

2014-11-03-11: SUIVIS AUTOMNE 2013 ET PRINTEMPS 2014 DES INSTALLATIONS SEPTIQUES NON CONFORMES

ATTENDU QUE des suivis de certaines installations septiques ont été réalisés à l'automne 2013 et au printemps 2014 ;

ATTENDU QUE certaines de ces installations sont toujours à ce jour, non conformes ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

D'envoyer un avis aux propriétaires concernés afin de leur donner un délai supplémentaire pour la réalisation des travaux soit au plus tard le 30 septembre 2015 ;

De leur envoyer un rappel au début du mois de juin 2015.

Adopté.

2014-11-03-12: AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Sylvie Fauteux donne avis de motion, qu'à une séance subséquente un règlement ayant pour objet la tarification et la taxation municipales pour l'année 2015, sera présenté.

2014-11-03-13: INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le dépôt des déclarations reporté à la prochaine réunion.

2014-11-03-14: NOMINATION DES SIGNATAIRES DES CHÈQUES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

De nommer les personnes suivantes signataires pour les chèques de la municipalité :

- Nathalie Isabelle, Directrice générale et secrétaire-trésorière **ou** Louise St-Jacques, Commis en comptabilité

et

- Gérard Duteau, Maire **ou** Sylvie Fauteux, conseillère.

Adopté.

2014-11-03-15: BUDGET DE LA COUR MUNICIPALE COMMUNE POUR L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT que la Cour municipale commune de Coaticook a soumis ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 ;

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité;

D'adopter le budget de l'année 2015 démontrant des revenus et dépenses équilibrés de 126 250\$ de la Cour municipale commune de Coaticook.

Adopté.

2014-11-03-16: ADOPTION DU RÈGLEMENT 240 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

ATTENDU que le conseil prend en compte le règlement no 240 «*Règlement sur les permis et certificats*» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 2 juin 2014;

ATTENDU qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité de St-Herménégilde ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux **et RÉSOLU à l'unanimité ;**

- d'approuver et adopter le règlement n° 240 «*Règlement sur les permis et certificats*» et en fait sien comme ici au long reproduit» tel que présenté.

Adopté.

2014-11-03-17: USINE D'ÉPURATION

La municipalité demandera à Michel Poulin de venir faire un suivi hebdomadaire de l'usine d'épuration afin de trouver la problématique de phosphore et ce jusqu'à la fin décembre 2014.

2014-11-03-18: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

2014-11-03-19: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les états financiers mensuels au 31 octobre 2014.

2014-11-03-20: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose le rapport de correspondance du 7 octobre 2014 au 3 novembre 2014.

2014-11-03-21 : RESPECT DES DÉLAIS DES VISITES DE POMPIERS

CONSIDÉRANT que dans le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, 462 risques faibles avaient été identifiés et 92 visites devaient être effectuées par la Régie par année pendant 5 ans ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, 423 ont été réalisées;

CONSIDÉRANT que le nouveau bilan fait état de 523 risques faibles sur notre territoire, 100 bâtiments de risques faibles sont donc toujours à être visités par la Régie d'ici la fin de l'année 2014;

CONSIDÉRANT que le non-respect du plan de mise en œuvre peut entraîner la perte de l'immunité pour la Municipalité de Saint-Herménégilde;

CONSIDÉRANT qu'il faut trouver une solution pour le respect du plan de mise en œuvre et conserver l'immunité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal demande à la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook de trouver une solution pour respecter le plan de mise en œuvre du Schéma incendie de la MRC de Coaticook.

Adopté.

**2014-11-03-22: BUDGET 2015 DE LA RÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES
DE LA RÉGION DE COATICOOK**

CONSIDÉRANT que les municipalités d'East Hereford, de Compton, de Dixville, de Ste-Edwidge-de-Clifton, de St-Herménégilde, de St-Venant-de-Paquette, de Ogden, de Hatley, de North Hatley, de Ste-Catherine-de-Hatley, de Ayer's Cliff, du canton de Hatley, de Barnston-Ouest, de Stanstead-Est, du canton de Stanstead et les villes de Waterville, Stanstead et Coaticook sont partis à une entente concernant l'exploitation d'un site d'enfouissement sanitaire ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi, le budget de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook doit être transmis aux municipalités membres avant le 31 octobre ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi, le budget de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des corporations membres ;

CONSIDÉRANT que la Régie a soumis ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité ;

D'adopter le budget de l'année 2015 démontrant de revenus, dépenses et affectations équilibrés de 1 435 329\$ de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook.

Adopté.

2014-11-03-23: LOISIRS

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Madame la conseillère Jeanne Dubois mentionne les points suivants :

- L'activité de Noël aura lieu le 14 décembre 2014
- Le carnaval aura lieu le 8 février 2015
- Le CDL suggère d'allouer un montant pour l'entretien et l'inspection des jeux.

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir mentionne les points suivants :

- Prévoir l'an prochain l'engagement d'un coordonnateur et d'une monitrice pour le SAE
- Planifier l'entretien de la patinoire pour 2014-2015
- Le comité des Loisirs aura probablement besoin de plus d'aide financière de la municipalité en 2015 puisque plusieurs activités sont organisées afin d'attirer les familles, ce qui représente plus de dépenses.

2014-11-03-24: FAMILLE ET CULTURE

Aucune nouvelle information.

2014-11-03-25: JOURNAL

Le journal sera produit le plus tôt possible afin de publier le Rapport du Maire dans les délais.

2014-11-03-26: DIVERS

Date de la prochaine réunion de travail : le 25 novembre 2014 à 19h30.

Date réunion budget : le 15 novembre 2014 à 9h.

Souper de Noël – Responsable et traiteur :

- traiteur : Il est proposé de vérifier avec l'Érablière Grand-Man la possibilité de faire la réception à la cabane. Sinon, vérifier s'il peut être traiteur à la municipalité. Il est aussi mentionné la possibilité de vérifier auprès de Lisette Paré et Rock Bessette
- Invitation : les organismes de la municipalité seront invités et les pompiers. On propose aussi d'inviter les bénévoles du Char allégorique.
- Responsable de l'événement : Réal Crête se propose.

Monsieur le conseiller Réal Crête quitte la session à 21h15.

2014-11-03-27: DEMANDE DE DÉNEIGEMENT CHEMIN CRÊTE

ATTENDU QUE le propriétaire du chemin Crête demande le déneigement de son chemin pour l'année 2014-2015 ;

ATTENDU QUE la municipalité a pris une entente de déneigement du chemin privé Jean-Paul Dupont ;

ATTENDU QUE cette entente est à titre expérimental pour l'année 2014-2015 ;

ATTENDU QUE la municipalité se dotera d'une politique de déneigement de chemins privés pour d'éventuelles demandes ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu ;

Que le conseil refuse la demande de déneigement du chemin Crête pour l'année 2014-2015.

Adopté.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____
S
no de résolution
ou annotation

2014-11-03-28: ENTRETIEN BORNE SÈCHE RANG 2

Le conseil est en attente d'une proposition.

Monsieur le conseiller Réal Crête est de retour à la session à 21h28.

2014-11-03-29: RÈGLEMENT NO 223 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST-HERMÉNÉGILDE – MODIFICATION DE L'ARTICLE 6

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

De modifier l'article 6 « Rémunération additionnelle » du Règlement no 223 décrétant la rémunération des membres du conseil municipal de St-Herménégilde en ajoutant le comité suivant :

- Membre du comité Aménagement de l'ancienne Caisse.

Adopté.

2014-11-03-30: DIVERS (PARTIE 2)

Ponceau : Un citoyen demande à acheter un vieux ponceau. La demande sera transmise à l'inspecteur municipal afin de vérifier son utilité et sa valeur avant de prendre une décision.

2014-11-03-31: PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2014-11-03-32: VARIA

Pont Route 251 : Il faut vérifier avec l'inspecteur municipal afin de réparer si possible les trous (avec peut-être de la poussière de roches). L'inspecteur ira voir la problématique. Celle-ci a été soulignée à plusieurs reprises au MTQ.

Nivelage Route 251 : Vérifier avec Marc si ce chemin a été fait.

Sentier pédestre : Certains conseillers, Sara de la MRC et un entrepreneur ont été sur place pour déterminer une nouvelle entrée « possible » pour le sentier pédestre. Une demande de soumissions sera faite auprès de Sentiers boréaux pour faire les plans et devis de la nouvelle partie et pour la section du haut du mont jusqu'à la cascade (2 soumissions indépendantes).

Jeanne quitte la session à 21h52.

2014-11-03-33: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose la levée de l'assemblée à 22h10.

Secrétaire-trésorière

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.